



La Macif,
c'est vous.

Contribution au Congrès d'ESS France

– L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : LE MOTEUR D'UNE COHÉSION TERRITORIALE RETROUVÉE –

Le territoire, conçu comme un espace politique borné par des frontières, est désormais d'abord perçu comme un **espace de compétitivité** dont l'attractivité se mesure à sa capacité à attirer la population, les facteurs de production (entreprises), les investissements, etc.

Or, ces politiques de compétitivité génèrent une **segmentation territoriale** entre les espaces situés au centre et en marge de ces dynamiques de croissance, accentuée par un contexte de **contention des dépenses**. En matière d'accès à la santé, cela se traduit notamment par une **désertification médicale croissante**, qui dit beaucoup de la montée des inégalités d'accès aux services, même élémentaires, de soin et de santé.

Une analyse plus fine du territoire révèle que celui-ci est en réalité sédimenté entre plusieurs espaces qui ne coïncident plus :

- le **territoire institué**, sujet à un empilement administratif des responsabilités et des compétences, qui renvoie au "mille feuille territorial" ;
- le **territoire vécu** qui recrée à l'échelle individuelle un nouvel espace d'identification, assis sur des frontières non plus géographiques mais "subjectivées" par chaque individu par rapport à son quotidien (par exemple, distance domicile-travail).

Cette dichotomie crée des dynamiques d'opposition et d'exclusion des vulnérables (les attractifs et les autres, ceux qui sont près et ceux qui sont loin, les mobiles et les immobiles, etc.), génère une perte de lisibilité de l'unité territoriale autour de communs de moins en moins partagés (cultures, usages, etc.) et favorise un sentiment d'isolement grandissant. Face au constat partagé que les **conditions de la cohésion territoriale ne sont pas remplies** y compris là où elles paraissent les plus évidentes (les métropoles générant en leur sein exclusion, isolement, et vulnérabilités.), il est impératif non seulement de **mieux articuler les réponses collectives**, mais aussi de **faire émerger une autre vision du territoire**.

L'ESS constitue une réponse adéquate pour remédier à cet état de fait

Par son modèle qui place l'intérêt commun au centre de son projet, son mode de fonctionnement fédérateur et son fort ancrage territorial, notre conviction est que **l'ESS recoupe des modes d'organisations qui répondent parfaitement aux enjeux d'une solidarité et d'une cohésion territoriale retrouvée**. Néanmoins, l'ESS reste **toujours insuffisamment connue et identifiée** comme une réponse pour agir en faveur de territoires durables et inclusifs. Aussi, pour qu'elle soit perçue comme un moteur de liens socio-économiques et politiques pour les dix prochaines années et qu'elle puisse déployer son potentiel à l'échelle des territoires, il faudra non seulement qu'elle **agisse en synergie** avec les autres acteurs locaux et **qu'elle fasse écosystème** ; mais aussi, qu'elle s'attache à faire mieux **connaître son rôle, ses spécificités et la vertu de son modèle, basé sur l'engagement et la proximité, pour la cohésion territoriale**.



FORTIFIER LA DYNAMIQUE COLLECTIVE DE TRANSFORMATION DES TERRITOIRES

→ Le délitement de la cohésion territoriale et de nos modèles de solidarité

"Les phénomènes climatiques extrêmes agissent, et agiront, comme un véritable accélérateur de vulnérabilité". Tel est le cri d'alarme du rapport de la Croix-Rouge sur les capacités de la France à réagir aux aléas climatiques extrêmes.

A l'instar du risque climatique, les nouveaux risques - difficilement prédictibles, aux prémices protéiformes et aux conséquences imbriquées - qui nous touchent tous, accentuent les vulnérabilités collectives et individuelles et interrogent **nos modèles de solidarité eux-mêmes**. Ces nouvelles fractures imposent d'**inventer d'autres façons de vivre, et, de penser d'autres mutualisations** qui prennent en compte le nécessaire réencastrement de l'économie dans la société. L'émergence de ces nouveaux risques oblige aussi à privilégier l'action collective, le faire ensemble, dans les territoires. Sur ces deux volets, l'ESS a de nombreux atouts.

→ **L'ESS, une économie des territoires au plus près des besoins locaux**

Conciliant utilité sociale, solidarité, performance économique, et, gouvernance démocratique élargie, l'ESS dispose d'un **fort ancrage territorial** qui lui permet d'observer finement les problématiques locales, les signaux faibles et de favoriser le partage des diagnostics du territoire. Sa présence dans tous les secteurs (médico-social, insertion économique, environnement, économie circulaire, mobilité, numérique, culture, ...mais aussi la banque, l'assurance, etc.) lui assure une **vision globale et transversale des besoins** de la population. Son potentiel est d'ailleurs désormais reconnu à toutes les échelles, ce qu'a consacré au printemps 2023 la **résolution de l'ONU sur le rôle de l'ESS en faveur de l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030 en matière de développement durable**.

L'**ancrage territorial** est également au cœur de l'action de la **Fondation d'entreprise Macif** qui demeure, depuis plus de trente ans, fortement attachée à son postulat de départ : participer activement, au-delà d'un seul soutien financier, à l'**émergence, la construction et la diffusion d'initiatives apportant des réponses nouvelles dans les domaines de la mobilité, de la santé, de l'habitat, de la finance solidaire**. La promotion de nouvelles formes d'habitats plus écologiques, plus sociaux et plus accessibles, la lutte contre le surendettement et l'exclusion bancaire, le développement de nouveaux modèles de financement participatif local, le soutien de la mobilité inversée (camion de soin, épicerie itinérante...), durable (favorisation du covoiturage...) ou solidaire (auto-écoles sociales...) sont autant d'actions soutenues par la Fondation Macif qui en compte plus de 5000 accompagnées depuis sa création!

L'ESS est aussi **présente tout au long de la chaîne de valeur** : elle développe des initiatives innovantes qui répondent aux besoins sociaux et aspirationnels des personnes sur les territoires, elle intervient en prévention, en accompagnement et en réparation. C'est ainsi que la Macif, assureur mutualiste engagé face aux risques naturels, peut intervenir au plus près des sociétaires sinistrés à cause des **inondations** dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement global : appui des sociétaires sinistrés, soutien aux dispositifs solidaires de la Croix-Rouge, activation de dispositifs exceptionnels en cas de crue (numéro vert, équipe IARD auprès des sinistrés), etc.

→ **Encourager la reterritorialisation des centres de décisions économiques**

L'ESS soutient de nombreuses initiatives économiques territorialisées, contribue à leur développement et à leur essaimage dans les territoires. Ce souci d'aligner les intérêts des entreprises avec ceux de la communauté locale, dans le but de favoriser un développement équilibré et bénéfique pour l'ensemble des acteurs, se retrouve plus globalement dans la **démarche de Responsabilité Territoriale des Entreprises (RTE)**. Son objectif ? Inviter les entreprises à ne pas/plus uniquement se développer en exploitant les ressources locales, mais aussi investir dans le développement de leurs territoires. Une façon simple de mettre en œuvre cette dynamique est de **rendre accessible l'engagement solidaire** au sein des entreprises. C'est ainsi que la Macif soutient la **dynamique embryonnaire des "clubs à mission"** comme le Niort Rugby Club, premier club à mission, ou encore les initiatives sociales menées par le Stade Rochelais, partenaire du CHU de la Rochelle, via la mise à disposition d'équipements de son centre de formation pour des patients, notamment des femmes atteintes de cancers. **L'accompagnement des entreprises qui agissent concrètement en faveur des dynamiques territoriales**, c'est aussi le sens que la MACIF entend donner au soutien financier apporté par sa filiale Macif Impact ESS à des structures à impact sur le territoire comme Crésus et Titi Floris. Dans les années à venir, les **grandes transitions** (intergénérationnelle, climatique, alimentaire, etc) vont rendre plus crucial encore la nécessité de développer des projets localisés et d'essaimer les solutions utiles. C'est ce que la Macif s'attache déjà à faire dans l'habitat intergénérationnel, via son partenariat avec Cohabilis, un réseau pionnier qui réunit une quarantaine de structures locales, sur plus de 17 000 communes.

Afin de rendre tangible cette **(re)territorialisation des centres de décision économique**, les pouvoirs publics pourraient être invités à mettre en place un **"indicateur de résilience économique territoriale"** qui s'attacherait à mesurer (et à encourager !) la part des emplois qui dépendent d'un centre de décision localisé, rendus plus fragiles par la compétition qui se joue entre les territoires pour attirer des investissements étrangers.

→ **Inciter à la co construction de dynamiques collectives dans les territoires**

Le développement de l'activité locale est **impactée positivement par des dynamiques collectives de coopération** c'est-à-dire par la capacité des acteurs (associations, habitants, entreprises, pouvoirs publics locaux) à coopérer pour porter ensemble une transformation. **Le mode de gouvernance ouvert de l'ESS** favorise précisément l'alliance des expertises au bénéfice de diagnostics partagés, de la concertation, et de la co-construction. Les **exemples de projets co-construits dans les territoires** en lien avec l'ESS ne manquent pas : citons celui des **PTCE** qui visent à susciter une dynamique de développement économique local par la coopération entre différents acteurs - associations et autres structures de l'économie sociale et solidaire, entreprises "traditionnelles", collectivités, universités, etc.

Dans les prochaines années, il sera **impératif de renforcer cette dynamique d'actions collectives** face à la montée de risques systémiques dans les territoires. Le modèle des sociétés coopératives d'intérêt collectif (**SCIC**) qui rassemblent des acteurs très divers et ont la faculté de s'adapter à différentes configurations constituera un **outil de gouvernance clef**. Affronter des problèmes de plus en plus globaux, notamment en matière climatique, implique aussi une **forme d'agilité des acteurs pour adapter constamment les solutions déployées**. Ainsi, le rapport

Langreny appelait en avril 2024 à faire évoluer le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles, afin de **préserver la mutualisation** entre les assurés des périls climatiques couverts par le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles. Par ailleurs, une **grande diversité de démarches de coopération territoriale** existent désormais telles que les fabriques de la transition, les territoires zéro chômeur de longue durée, les projets alimentaires territoriaux (PAT), les territoires à énergie positive (Tepos), etc. Il s'agit là assurément d'un riche panel de possibles, mais une **meilleure lisibilité de ces outils** encouragerait sans doute le "faire ensemble".

L'ESS dispose d'atouts sérieux pour (ré)activer les ressources territoriales là où elles manquent et doter les territoires d'une réelle **capacité de résilience**, le tout dans une approche globale (économique, sociale et environnementale). Mais, le morcellement du territoire n'est pas uniquement vécu à l'échelle "géographique" (i.e. des métropoles, régions, départements), il l'est aussi à l'échelle individuelle. Les inégalités de mobilité façonnent des rapports différenciés aux territoires et influent sur la perception des liens sociaux qui s'y créent. Sur ce plan, l'ESS dispose de ressources particulières pour **réconcilier les géographies et réancrer les individus dans un territoire de valeurs et d'orientations partagées**. En ce sens, l'ESS, par ses objectifs et ses modèles de participation démocratique, constitue **un véhicule**, un intermédiaire privilégié, ou une proposition concrète **pour le citoyen qui souhaite s'impliquer localement et reprendre contact avec son propre territoire**. Ceci pose à l'ESS un **triple défi** : prouver en quoi elle constitue une communauté de valeur qui rassemble, encourager les actions en proximité et des formes d'engagement renouvelées y compris envers les plus marginalisés, et, mettre en évidence l'intérêt de son modèle et de ses démarches auprès des acteurs locaux.



RÉUNIR AUTOUR DE SOLIDARITÉS ÉLARGIES ET DE NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS COMMUNS

→ Le défi de réconcilier les géographies et de réancrer l'individu dans son territoire

En quelques décennies, **l'organisation sociale a été profondément bouleversée** par l'explosion des moyens de transports et de communication ainsi que par l'individualisation des modes de vie, qui ont fait bouger les frontières, et créé des communautés qui se juxtaposent et s'additionnent. Ceci questionne les liens de l'individu à son territoire, l'existence d'un "territoire déserté" par les individus et les raisons de cet éventuel désengagement. L'ESS a intérêt à prendre en compte cette étape préalable.

Son premier défi (qui est aussi celui des pouvoirs publics et des collectivités) est de **susciter chez les citoyens un intérêt pour leur propre territoire** en mettant en avant, avant même une obligation morale à s'y impliquer, les bénéfices potentiels qu'un individu peut retirer de liens plus étroits avec son territoire.

En matière de mobilités, l'ESS est particulièrement investie : ici, elle agit pour accompagner des **mobilités solidaires**, là elle propose de réintroduire du lien social dans les mobilités, ici encore, de promouvoir d'autres mobilités afin "d'aller vers" les publics les plus éloignés ou fragiles.

La Macif, dont la mobilité, est l'un des métiers, est particulièrement sensible à cette problématique : elle soutient de nombreuses initiatives telles que la mise en place depuis 2010 du premier réseau d'autostop sécurisé et sans rendez-vous **Rézo Pouce** qui s'est révélé particulièrement **adapté à l'environnement rural et périurbain** pour des trajets de courte et moyenne distance. Dans la culture, le **projet du MuMo**, accompagné par la Fondation d'entreprise Macif en tant que Grand Mécène, a récemment permis de présenter au public d'Île de France, et notamment aux plus éloignés des lieux du patrimoine, son exposition d'art contemporain et de le sensibiliser à l'environnement. Une **initiative mobile, citoyenne et utile !**

→ Donner à chacun la possibilité de se construire soi-même et avec les autres en construisant son territoire

L'archipelisation¹ du territoire, fait re-naître en creux un **besoin de commun**. L'ESS a les moyens de générer de nouvelles solidarités et de recréer du "faire ensemble" en **redonnant à chacun non seulement l'envie d'agir mais aussi le "pouvoir d'agir" ensemble**, de découvrir le tissu associatif local et de contribuer à la création de richesse partagée. Soutenue dès son lancement en 2017 par **six grandes structures françaises de solidarité** (les Restos du Cœur, le Samu Social de Paris, le Secours Populaire Français, Unis-Cité, France Nature Environnement et UNICEF France), **la plateforme Diffuz (devenue Diffuz Initiative Macif fin mai 2024)**, incarne parfaitement cette **nouvelle façon de s'engager**, en phase avec les modes d'engagement contemporains souvent ciblés et limités dans le temps. Elle réunit aujourd'hui une communauté de plus de **80 000 diffuseurs** et 3 000 associations **partout sur le territoire**.

Plus globalement, la Macif crée les conditions pour permettre l'engagement de ses sociétaires autour d'actions de proximité qui peuvent être des actions de prévention en lien avec ses métiers, de sensibilisation aux enjeux sociétaux et à l'ESS en général. Elle le fait en proposant une offre d'actions riche, issue des propositions des délégués du territoire, facilement accessible sur macif.fr, avec des parcours simples et personnalisés. Ces sociétaires constituent une **communauté de sociétaires acteurs et engagés dans les territoires**.

¹ Jérôme Fouquet, L'archipel français : naissance d'une nation multiple et divisée, 2019.

Grâce à l'engagement, l'ESS sensibilise et forme aussi - aux bons gestes et bons réflexes - afin que chacun puisse **devenir acteur du changement**. Par son jeu Alerte Météo (jeu sérieux), la Macif a ainsi expérimenté, d'abord en interne en 2023, une nouvelle mécanique de prévention en vue d'ouvrir le dispositif aux sociétaires à l'été 2024. En matière d'engagement, l'ESS n'oublie pas **les plus marginalisés et fragilisés** à qui elle entend redonner le pouvoir de faire. Il en est ainsi du soutien de la Macif aux fermes d'insertion d'Emmaüs France qui constituent un dispositif d'accompagnement territorialisé en faveur de la réinsertion économique de personnes sous main de justice par des activités privilégiant l'agriculture et l'alimentation biologiques.

→ **Mieux faire connaître, soutenir et valoriser le modèle de l'ESS dans les territoires**

Afin que l'ESS soit perçue comme un moteur de cohésion territoriale, **il faut rendre l'ESS plus visible et mieux connue** d'une part importante des acteurs locaux (décideurs, entreprises privées) qui ne sont pas suffisamment formés, sensibilisés aux spécificités de l'ESS et aux vertus de son modèle. **A son échelle**, la Macif s'est saisi de l'importance de ce sujet et déploie actuellement le **projet "Influence dans les territoires"**, avec, pour objectif de développer l'autonomie de ses délégués/élus grâce à des méthodologies, des outils et des formations, et, de renforcer, ce faisant, l'influence de la Macif auprès des acteurs de la sphère publique et économique dans les territoires. Plus fondamentalement, **c'est tout un récit de l'ESS qu'il faut raconter, faire entendre et mieux diffuser auprès des décideurs économiques, afin d'infléchir leur regard sur l'ESS, et plus largement d'élargir la perception culturelle actuelle qui se focalise sur le modèle capitaliste**. Pour renforcer l'influence de l'ESS au niveau local, il semble indispensable d'**encourager des productions artistiques, littéraires, fictionnelles** faisant appel à sa dimension territoriale et à sa tradition mobilisatrice, en recourant aux moyens médiatiques et supports de création d'aujourd'hui.

Ultimement, l'ESS ne pourra déployer son plein potentiel à l'échelle des territoires, sans que les décideurs ne redoublent de soutien, notamment financier en faveur des entreprises de l'ESS qui éprouvent des difficultés à pérenniser leurs activités. Plusieurs leviers d'actions pourraient être utilement mis à profit : la plus forte association des collectivités aux SCIC afin que l'intérêt général soit porté non seulement par l'ESS mais aussi par les pouvoirs publics territoriaux, ou encore, l'incitation des collectivités et des acheteurs publics concernés par l'obligation d'adopter un SPASER² à appliquer la Loi sur l'Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 afin de favoriser la commande publique responsable.

Pour préserver sinon réparer la cohésion territoriale, **nous devons faire ensemble**, nous donner les moyens d'une feuille de route commune et renouvelée. Si elle dispose d'atouts décisifs pour y parvenir, elle devra concomitamment **continuer à améliorer ses pratiques en bonne intelligence avec une éthique d'action engagée dans les territoires**. A cet égard, l'investissement dans du mécénat territorialisé participera d'une pratique différenciante dans les dix prochaines années.

L'ESS constituera **l'un des moteurs de cette action collective**, mais elle aura besoin d'être soutenue, connue et reconnue. Elle devra nouer de nouvelles alliances permettant de relever les défis systémiques qu'appelle la conduite d'une transition juste.

Enfin, la photographie actuelle des inégalités et le constat partagé du délitement de la cohésion territoriale nous obligent. **Nous devons nous doter de nouveaux imaginaires permettant de dépasser une vision du territoire centrée sur la notion de compétitivité**.

Assurément, l'ESS et les territoires disposent d'atouts précieux pour faire valoir ce changement de paradigme dans les prochaines années !

² Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables